

La Boisseaux Lettre



BULLETIN MUNICIPAL

• Édition Hiver 2023 •

COMMERCE

Un projet de commerce de proximité multiservice en cours place de la Mairie
p. 7



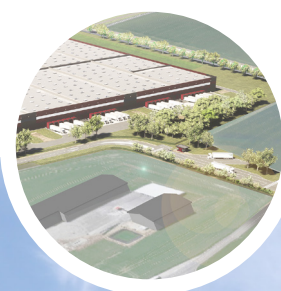
VIE COMMUNALE

Le Conseil Municipal compte un nouvel adjoint et l'organisation interne évolue
p. 4



ZONE INDUSTRIELLE

Le futur occupant de la zone des Buis pourrait faire rayonner la Commune par delà le Loiret
p. 11



Boisseaux

ournée vers l'avenir



- Nouvelle mairie et salle polyvalente
- Bâtiment public: objectif mars 2024
- Un équipement performant et économe

Tarif de l'eau :
où en est-on ?

Voir p. 9

Le mot du Maire

Chères Boisseliennes, chers Boisseliens,
Je vous présente aujourd'hui le deuxième numéro de notre « Boisseaux lettre ». Celle-ci aura un rythme biannuel afin de nous permettre de communiquer sur la vie de notre village. Il apparaît important pour le Conseil Municipal de vous informer des projets communaux, mais également de la vie de notre territoire.

Ces six derniers mois ont été rythmés par l'avancée des projets: d'une part la construction du bâtiment public et l'avancée de la réflexion sur l'aménagement du bourg et, d'autre part, le démarrage de l'audit de sécurité routière pour la rue de la Gare, rue d'Omonville et rue du Clos.

Pour cela, nous recueillerions volontiers vos idées, vos besoins pour construire ensemble notre village de demain. Comme vous le savez peut-être, la Commune a acquis une maison d'habitation sur la place afin d'y aménager un commerce de proximité.

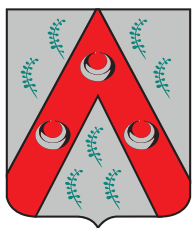
Dans cette optique, la Commune a mandaté la Chambre de Commerce et d'Industrie afin de réaliser une étude de faisabilité.

Une réflexion globale sur le centre-bourg vient d'être lancée et nous allons organiser des rencontres afin de recenser vos problématiques et vos besoins, en début d'année.

N'hésitez pas à nous contacter afin que l'on puisse échanger ensemble sur notre village.

Toute l'équipe municipale et moi-même vous souhaitons une bonne lecture et de très bonnes fêtes de fin d'année.

Votre maire,



Patrick Choffy



Merci à Stéphanie Picard, directrice du groupement scolaire de Boisseaux et à la Communauté de Communes de la Plaine du Nord-Loiret, pour les informations mises à disposition de notre équipe de rédaction.

Merci également à vous, habitants, qui faites vivre notre Commune.

Bulletin municipal n°2 « La Boisseaux Lettre »

Directeur de la publication: Patrick Choffy, maire

Édition: Com' une plume, Inkern Communication

Crédits photos: Commune de Boisseaux, Freepik.com, Vecteezy.com

Ne pas jeter sur la voie publique.



Mairie
de Boisseaux

Sommaire

• Votre Conseil Municipal

Vie communale	p. 4
Les zones EnR en deux mots	p. 5

• 2023 en bref

Les élus à votre rencontre	p. 5
La Commune raccordée à la fibre	p. 5
Et en 2024?	p. 5
Le recensement débute en janvier	p. 5

• Le point sur les projets

Le bâtiment public attendu pour mars 2024	p. 6
Un commerce de proximité à créer	p. 7
Réaménager pour plus de sécurité	p. 7
Le point sur le lotissement des 4 Vents	p. 7
Le sous-préfet en visite à Boisseaux	p. 7

• La rentrée dans notre école

La rentrée 2023-2024	p. 8
À la découverte de l'escalade	p. 8

• Nos associations p. 8

• Vie intercommunale

Urbanisme	p. 9
Un nouveau service pour les titres d'identité	p. 9
Eau et assainissement	p. 9

• Informations pratiques

Contacts utiles	p. 10
Quelques rappels des bonnes pratiques	p. 10

• Vie économique p. 11



Votre Conseil Municipal

Vie communale

Denis Berthelot élu 2^e adjoint

Au regard de la charge de travail liée aux grands projets de la Commune, un deuxième adjoint au maire a été élu par le Conseil Municipal lors de la séance du mercredi 27 septembre. Pour rappel, le Conseil Municipal est composé de 11 élus. Les deux adjoints au maire, placés sous sa responsabilité, assurent une partie des compétences que ce dernier leur confie.



Patrick Choffy

Maire. 64 ans, technicien automobile retraité, natif de Boisseaux, élu depuis 1995.



Valérie Leblond

Première adjointe en charge des affaires sociales et scolaires. 57 ans, employée commerciale en milieu alimentaire, Boisseliennne depuis les années 1990, élue depuis 1995.



Denis Berthelot

Deuxième adjoint en charge de l'entretien courant et des petits travaux. 63 ans, restaurateur retraité, Boissélien depuis une quinzaine d'années, élu depuis 2020.

Les horaires d'ouverture du secrétariat de mairie évoluent :

- Lundi : de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h
- Mardi : de 13 h à 17 h
- Jeudi : de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h.

Si besoin, il est possible de prendre rendez-vous avec un élu en dehors de ces horaires et/ou de laisser un message sur le répondeur de la mairie.

Tél.: 02 38 39 53 87 - mail: mairie.boisseaux@wanadoo.fr

Quel est le rôle du Maire ?



Une nouvelle organisation

L'organisation, au sein de la Commune, a également évolué, suite au départ de la secrétaire de mairie à la mi-octobre.

Depuis quatre ans, Chantal Tixier se chargeait de l'accueil physique et téléphonique, de la gestion des affaires courantes et administratives.

Outre son rôle dans le suivi des grands projets de la Commune, Carole Lemay assure désormais ces nouvelles missions en tant que secrétaire de mairie, chargée des affaires courantes et des grands travaux. Elle est soutenue dans sa tâche par le maire et ses adjoints suite à la nouvelle répartition de leurs attributions.



Carole Lemay



2023 en bref

Les élus à votre rencontre

Une réunion publique a rassemblé une quarantaine d'habitants, fin juin. Le maire a présenté les projets de la Commune, la situation économique de la zone industrielle, mais aussi les changements intercommunaux. Un moment d'échange a été organisé en fin de réunion. La vitesse excessive et la sécurité, le désherbage des trottoirs ou encore les problèmes de stationnement ont été abordés. Les élus tiendront compte des remarques de chacun dans la réalisation des projets.

La Commune raccordée à la fibre

Depuis août 2023, la fibre est déployée dans notre Commune. Pour connaître les offres à votre disposition en matière de très haut débit, vous pouvez vous rapprocher des fournisseurs d'accès Internet.

Cérémonie du 11 novembre

Les élus ont commémoré la fin de la Première Guerre mondiale, samedi 11 novembre, rendant également hommage aux morts pour la France.



Les zones EnR en deux mots

Dans le cadre de la loi EnR, les Communes doivent identifier des zones propices à l'implantation d'énergies renouvelables. C'est chose faite à Boisseaux. Lors du Conseil Municipal du 27 septembre, les élus ont délimité cinq zones pouvant accueillir des installations de géothermie et des panneaux photovoltaïques :

- Zone industrielle • Complexe scolaire
- Coopérative agricole • Future mairie
- Bourg de Boisseaux et hameaux d'Armonville-le-Guénard et Omonville

Le Conseil Municipal ne souhaite pas l'implantation d'éoliennes sur son territoire. La cartographie proposée à Boisseaux, une fois recensée par la Communauté de Communes de la Plaine du Nord-Loiret puis présentée à un comité régional, fera l'objet d'une carte départementale des zones d'accélération des énergies renouvelables, arrêtée par le préfet.

Et en 2024 ?

Le recensement débute en janvier

Le recensement de la population se tiendra entre le **jeudi 18 janvier et le samedi 17 février 2024 inclus**. L'agent recenseur **Mme Carole Lemay** (secrétaire de mairie) se présentera chez vous.

Elle vous soumettra la notice de recensement en ligne (www.le-recensement-et-moi.fr). Merci de lui réserver votre meilleur accueil. Pour ceux qui n'ont pas accès à Internet, les documents leur seront remis en version papier. En cas d'absence ou de questions, contactez Carole Lemay directement en mairie.



La cérémonie des vœux à la population se tiendra **vendredi 19 janvier**, à 19h, dans la salle de l'ancienne école.

Le point sur les projets

Le bâtiment public attendu pour mars 2024

Le bâtiment public, comprenant une salle polyvalente et la nouvelle mairie, est en cours de construction, près de l'école primaire des 4 Vents. Le chantier devrait s'achever en mars 2024.

Quoi?

- Une salle polyvalente d'une surface de 180 m².
- Une future mairie

Où?

Près de l'école primaire des 4 Vents.

Pourquoi?

La salle de l'ancienne école, où se tiennent les événements et les séances de Conseil Municipal, n'est pas fonctionnelle et conforme.

Comment?

Le bâtiment public répond aux exigences de la réglementation environnementale RE2020.

Ce futur équipement a été pensé pour être exemplaire sur le plan de l'empreinte écologique.



Quand?

La livraison est prévue pour mars 2024.

Combien?

Le budget de 1 786 500 € HT, en partie amorti par les subventions de l'État (250 000 € au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local) et du Département du Loiret (92 822 €).



Un commerce de proximité à créer

En plein cœur du centre-bourg, le projet de commerce est en réflexion pour les années à venir. Pour pouvoir y développer une activité multiservice, la Commune est devenue propriétaire du 5 place de la Mairie.



La Commune aimerait voir s'implanter un commerce de proximité sur la place de la Mairie. Pour cela, elle a fait l'acquisition du bâtiment de la famille Béchu, dont la superficie, terrain compris, est de 884 m².

Avant qu'il ne puisse être exploité, des travaux de réhabilitation devront être réalisés, notamment pour répondre aux normes d'accessibilité liées aux établissements recevant du public.

Une fois les travaux effectués, le locataire pourra y développer une activité de **café-restaurant, point relais colis ou tout autre projet favorisant le lien social et l'échange** entre habitants et visiteurs de passage.

La Commune a mandaté la Chambre d'Industrie et de Commerce (CCI) du Loiret pour exécuter une étude de faisabilité de ce projet.

De son côté, le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) du Loiret livrera ses préconisations en matière d'aménagement global du centre-bourg.

Réaménager pour plus de sécurité

Parallèlement au projet d'implantation d'un commerce de proximité, une réorganisation de la voirie et la création d'un parking en centre-bourg sont prévues.

L'objectif est de fluidifier la circulation, de régler les problèmes de sécurité, de stationnement et de favoriser l'installation de la future activité commerciale sur la place de la Mairie.

Dans le but de **créer un parking sécurisé**, la Commune a le projet d'acquisition de la ferme de la famille Hervé.

Le lotissement des 4 Vents soumis à des études obligatoires

Le projet de création du lotissement des 4 Vents a été retardé en raison des études complémentaires menées conformément à l'application de la **loi sur l'eau**. Les travaux devraient commencer au début de l'année 2024. Le Conseil Municipal vous tiendra informés de l'évolution de ce projet dans l'édition prochaine du bulletin municipal.

Le sous-préfet en visite à Boisseaux



Suite à sa prise de poste en mai 2023, le sous-préfet de l'arrondissement de Pithiviers, Christophe Hurault, est venu découvrir notre Commune, mercredi 9 août. Accompagné de Patrick Choffy, le représentant de l'État a pu apprécier une visite du chantier du bâtiment public et se rendre dans la zone

industrielle des Buis, au cœur des locaux occupés par les groupes Thales et Safran.

Les projets portés par la Commune, parmi lesquels le réaménagement de la place de la Mairie ou la création d'un commerce lui ont également été présentés.



La rentrée dans notre école

La rentrée 2023-2024

Le groupe scolaire des 4 Vents accueille 97 enfants, pour l'année scolaire 2023-2024. Les élèves sont répartis en cinq classes de 16 à 23 enfants :

- toute petite section, petite section, moyenne section
- grande section et CP
- CP et CE1
- CE2 et CM1
- CM1 et CM2

Dirigée par Stéphanie Picard, l'équipe pédagogique est constituée de six enseignants et deux ATSEM.

À la découverte de l'escalade

Au début du mois d'octobre, l'école a accueilli pour la première fois un mur d'escalade d'une hauteur de six mètres, grâce à son partenariat avec l'USEP 45. Durant deux semaines, les quatre classes des niveaux grande section à CM2 ont participé à cette classe découverte, à raison de 1h30 de pratique par jour. Encadrés par deux intervenants de l'USEP 45, les enfants ont rapidement progressé et développé leur concentration, leur confiance en eux et leur esprit de cohésion, en s'assurant les uns les autres.



Nos associations

• Afrique-sur-Loire

Présidente: Inès Kihindou
Trésorier: Hermann Kihindou
Contact: 06 25 31 34 51
ou afriquesurloire@gmail.com

• Association culturelle chrétienne franco-coréenne

Présidente: Sook-Hee Youn
Co-président: Jean-Louis Bouzembrak
Trésorière: Marie Roméas
Directeur de l'organisation / secrétaire: Deuk-Gu Youn
Contact: 06 29 81 60 58 ou younaccfc@gmail.com

• Association de chasse

Président: Alain Bergez
Trésorier: Joël Carré
Contact: M. Bergez 02 38 39 61 93
ou M. Carré au 02 38 39 62 97

• Club d'animation familiale

Présidente: Marie-Chantale Houdas
Trésorière: Muriel Lecorre
Secrétaire: Marie-Angélique Peyraud
Contact: 02 38 39 53 86



Vie intercommunale

Urbanisme



Le PLUI est en cours d'élaboration

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) est en cours d'élaboration, à l'échelle de la Plaine du Nord-Loiret. Il s'agit d'un document d'urbanisme permettant d'encadrer l'aménagement du territoire de la Communauté de Communes.

Ce PLUI sera un guide en matière de construction de logements, d'équipements publics ou encore de développement économique et touristique. Actuellement en phase 3 (constitution des documents, règles et principes d'aménagement et de construction), il devrait être opérationnel en 2025. Une réunion d'information a eu lieu, lundi 11 décembre, dans les locaux de l'ancienne école de Boisseaux. La présentation du projet, animée par le cabinet Urbéo, en charge des études préalables et de la mise en place du PLUI, était suivie d'un moment d'échange avec les habitants.

Nouveau service



Délivrance des titres d'identité à Outarville

Depuis le printemps 2023, la mairie d'Outarville dispose d'un service de délivrance des titres d'identité (cartes nationales d'identité et passeports). Les usagers peuvent y faire instruire leur dossier sur rendez-vous uniquement, en contactant le secrétariat.

Si possible, une pré-demande doit être effectuée en ligne, sur le site Internet de l'Agence nationale des titres sécurisés : <https://ants.gouv.fr>

Contact : 02 38 39 50 19 du lundi au vendredi, de 9h30 à 12h et de 13h30 à 16h30.



Eau et assainissement



Le transfert de compétence approche

Conformément aux dispositions de la loi NOTRe, le transfert de la compétence eau et assainissement à la Communauté de Communes de la Plaine du Nord-Loiret sera effectif au 1^{er} janvier 2024. L'intercommunalité a choisi d'anticiper sur la date butoir du 1^{er} janvier 2026, année durant laquelle les élections communales auront également lieu.

Concrètement, pour vous habitants, cela occasionnera quelques changements :

➔ Un lissage des tarifs de l'eau et de l'assainissement et leur augmentation, dans les années à venir

➔ De nouveaux interlocuteurs à contacter, en cas de problème de facturation, de souci technique, d'installation à créer, à contrôler ou à rénover :

- Eau potable: jusqu'au 30 juin 2028, votre interlocuteur restera la SAUR, qui exploitera et facturera le service. **Contact : accueil clients au 2 place Aristide Briand - 45410 Châteauneuf-sur-Loire**, le vendredi, de 9h à 12h et de 13h30 à 16h ou par téléphone : 02 45 77 00 00 (du lundi au vendredi de 8h à 18h)

- Assainissement collectif et individuel: la gestion de l'assainissement collectif s'ajoutera à celle de l'assainissement individuel pour la CCPNL.

Contact : service.eau@cc-plaine-nord-loiret.fr ou 02 38 39 39 33

La gestion de l'**assainissement individuel** est assurée par le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) de la Communauté de Communes. Ses missions sont de contrôler la conception, la réalisation et de procéder aux inspections périodiques pour vérifier le bon fonctionnement et l'entretien des installations.

Des contrôles de bon fonctionnement, lors d'une cession immobilière, doivent être datés de moins de 3 ans pour valider la transaction immobilière.

Formulaires disponibles sur le site Internet de la CCPNL. **Contact : Amandine Thénot au 02 38 39 60 38**



Informations pratiques

Contacts utiles



• Fournisseur d'électricité local

Envoi courrier: SICAP, 3 rue du Moulin de la Canne - BP n° 458 - 45300 Pithiviers

Téléphone: 02 38 32 77 77 (du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 15)

Mail: contact@sicap-pithiviers.net

Site Internet: www.sicap-pithiviers.net



• Bureau de poste

Agence la plus proche: 9 rue d'Arconville - 45480 Outarville

Accueil client: du lundi au vendredi de 9h15 à 12h15 et le samedi de 9h30 à 12h30

Téléphone: 02 38 06 08 86



• Gare de Boisseaux

Pour connaître les horaires et informations pratiques de la ligne Paris-Austerlitz à Bordeaux-Saint-Jean:

www.ter.sncf.com/centre-val-de-loire/se-deplacer/gares/boisseaux-87543082



• Gestion des déchets

Collecte des déchets, gérés par le SITOMAP, le vendredi après-midi.

En cas de jour férié, la collecte est décalée au jour suivant.

Déchetterie la plus proche:

Bazoche-les-Gallerandes.

Ouverte le lundi, de 9 h à 12 h et de 14 h 30 à 16 h 30, le jeudi et samedi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h 30, et le mercredi, de 14 h à 16 h 30.

Adresse: route de Bouzonville en Beauce - 45300 Pithiviers

Téléphone : 02 38 32 76 20

Site Internet : www.sitomap.fr



Quelques rappels des bonnes pratiques

Déchets



Il est interdit de jeter tout type de déchet sur la voie publique. Les **lingettes** de toilette, de ménage ou cosmétiques ne doivent pas être jetées dans les toilettes, même avec le sigle « recyclage » sur l'emballage. Le réseau de la Commune n'est pas un tout-à-l'égout, mais bien un réseau de traitement des eaux usées.

Déjections canines



Le fait de ne pas ramasser les excréments de votre animal constitue une infraction passible d'une amende pouvant aller jusqu'à 150€. Les chiens doivent être tenus en laisse, dans les lieux publics ou ouverts au public, selon la loi du 12 juillet 1983.

Feu de plein air



Le brûlage de déchets verts et les feux de plein air sont interdits dans le département du Loiret.

Les dépôts de végétaux sont donc à effectuer dans la déchetterie de votre choix, l'une d'elles se situant sur la RD97, entre Bazoche-les-Gallerandes et Acquebouille.

Nuisances sonores



L'entretien des espaces verts (tondeuse ou débroussailleuse) et le bricolage ne doivent pas constituer des bruits intenses, répétitifs, qui durent ou qui nuisent à la santé de l'homme.

• **En semaine:** de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 19 h 30

• **Le samedi:** de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h

• **Les dimanches et jours fériés:** de 10 h à 12 h

Vie économique

Les groupes français Safran et Thales, leaders mondiaux de l'aéronautique et de la défense, sont installés dans le Parc des Buis depuis quelques années. Avec la création du bâtiment P4, dont la construction s'achevait l'été dernier, ils pourraient être rejoints par de nouvelles entreprises. Ce développement économique a reçu le soutien de notre collectivité.

Le Parc des Buis s'étend sur 60 hectares, à cheval sur trois Communes: Barmainville, Oinville-Saint-Liphard et Boisseaux. Il se situe idéalement à proximité de la RD2020, entre Orléans et Étampes, et près de l'A10.

Au lieu-dit La Poste de Boisseaux, un giratoire est opérationnel depuis mars 2021, sécurisant l'important flux de circulation (près de 15000 véhicules par jour).

Spécialisé dans l'aéronautique, l'espace et la défense, le groupe **Safran** s'est installé dans le Parc des Buis en novembre 2021. Début 2022, le groupe **Thales** (aérospatiale, défense, sécurité et transport terrestre) le rejoignait. Portée par Clarion Partners Europe, gestionnaire de fonds d'investissement immobilier, cette activité a permis de générer 60 emplois sur l'ensemble de ce site.

L'ensemble du bâtiment représente 74000 m² (P1 - P2) alors que P4, lui, s'étend sur 95000 m². Ce dernier est sorti de terre en août 2023. Pour l'heure, il est en cours de commercialisation. Les intéressés peuvent se faire connaître auprès de la mairie de Boisseaux.

Ce nouvel équipement va, quoi qu'il en soit, générer plusieurs dizaines d'emplois.

Une centrale solaire est installée sur la toiture de l'édifice, produisant l'équivalent de la consommation annuelle de 147 foyers en électricité, hors chauffage. Le futur bâtiment P3 sera également pourvu de cet équipement.

Dans le prolongement de la création d'une entente économique à l'échelle du Nord-Loiret, une convention de partenariat sera signée avec la Communauté d'Agglomération de l'Étampois Sud-Essonne. L'objectif est de **favoriser le développement économique** de la Commune et le tissage de **partenariats** entre territoires, mais aussi aborder les problématiques de **mobilité** et d'**emploi**.



Nos entreprises

- **DS MAÇONNERIE RÉNOVATION**
Travaux de maçonnerie générale et rénovation
☎ 06 07 77 32 46
✉ dsmaconnerie.renovation@hotmail.com
- **EURL HERLIS**
Taxi (toutes distances)
☎ 06 84 78 05 81
✉ hermann.kihindou@gmail.com
- **FDI 91**
Dépannage informatique à domicile
☎ 06 31 18 38 70
✉ contactfdi91@gmail.com
- **La Ferme de la Recette**
Gîte de France (4 épis)
☎ 06 08 94 33 71
✉ contact@lafermedelarecette.fr
- **SARL LPS Bâtiment**
Entreprise générale de bâtiment
☎ 06 71 40 27 67
✉ lpsbatiment@outlook.fr
- **Tout Temps Douceur**
Esthéticienne à domicile
☎ 07 70 11 98 93
✉ touttempsdouceur@gmail.com
- **TP Menuiserie**
Menuiseries sur mesure
☎ 06 86 61 02 08
✉ tpmenuiserie@orange.fr





Mairie de Boisseaux

- **Adresse**

4 rue de l'Église - 45480 Boisseaux

- **Téléphone**

02 38 39 53 87

- **Mail**

mairie.boisseaux@wanadoo.fr

- **Horaires**

lundi: 9h à 12h et de 13h à 17h

mardi: 13h à 17h

mercredi: fermé au public

jeudi: 9h à 12h et de 13h à 17h

vendredi: fermé au public

COMMUNE

connectée

- **Site Internet**

<https://mairieboisseaux.fr>

- **Facebook** 

- **Panneau Pocket**

<https://app.panneaupocket.com/ville/2077859000-boisseaux-45480>



La Boisseaux Lettre